



UNION INTERPARLEMENTAIRE

5, CHEMIN DU POMMIER
CASE POSTALE 330
1218 LE GRAND-SACONNEX / GENÈVE (SUISSE)

TELEPHONE (41.22) 919 41 50 - TELECOPIE (41.22) 919 41 60 - COURRIEL postbox@mail.ipu.org
ADRESSE TELEGRAPHIQUE: INTERPARLEMENT GENEVE

Allocution de bienvenue du Secrétaire général de l'UIP, M. Anders B. Johnsson, aux participants à la deuxième réunion plénière de la Commission d'experts sur les réformes du système monétaire et financier international, établie par le Président de l'Assemblée générale des Nations Unies

Genève, le 9 mars 2009

Je suis rentré ce matin d'une visite de dix jours au Moyen-Orient où j'accompagnais le Président de l'UIP, M. Theo-Ben Gurirab, également Président du Parlement namibien, pour des entretiens politiques sur le conflit le plus inextricable qui soit.

Nous avons achevé notre visite hier à Mascate par un débat qui a rassemblé tous les présidents de parlement des pays arabes. Tous ont, bien entendu, abordé le conflit israélo-palestinien mais aussi la crise économique. Pour certains d'entre eux cette question était, peut-être, la plus importante.

Comme je m'y attendais, j'ai observé des réactions très diverses. Pour ceux qui vivent à Gaza, la crise économique ne signifie pas grand-chose. Leur réalité quotidienne est déjà placée sous le signe cruel de l'insécurité, de la peur et d'une pauvreté indigne. Mais les Palestiniens qui vivent en Cisjordanie constatent déjà les effets de la diminution des subsides qu'ils reçoivent, le recul des investissements et le ralentissement des chantiers de construction, et l'aggravation du chômage. A l'autre extrême, les dirigeants politiques de Doubaï et d'Abou Dhabi s'inquiètent des effets négatifs considérables de la crise sur leurs établissements financiers et sur leur économie.

Ce que j'ai entendu au Moyen-Orient la semaine dernière est très semblable à ce que j'entends ailleurs quand j'aborde la crise économique avec des parlementaires et des dirigeants politiques. Ils sont préoccupés par le ralentissement de l'activité économique qui, dans nombre de pays, a déjà enclenché la récession. Ils s'inquiètent de la santé et de l'aptitude de leurs établissements financiers et de leurs systèmes bancaires à surmonter l'adversité. Ils se demandent ce qui va advenir de leurs plans nationaux de développement.

Fondamentalement, ce sont tous des politiques. Leurs points de vue balayent toutes les tendances politiques, de la droite à la gauche, et leurs divergences sur cette crise en témoignent. En même temps, j'ai le sentiment qu'ils partagent tous une préoccupation qui se résume au mot « stabilité », ou plutôt au manque de stabilité des institutions et des pays.

Nombre de pays sont mal placés pour faire face à une crise de cette ampleur. Ils ne disposent pas des ressources et des outils qui leur permettraient d'assurer la sécurité la plus élémentaire de leurs citoyens. Ils ne disposent ni des budgets, ni des services indispensables pour assurer une protection sociale aux personnes en difficulté. La crise impose une

contrainte de plus en plus forte à leurs pays, et ils craignent qu'elle ne provoque trop d'instabilité.

Par conséquent, mon premier message est le suivant : mettez les préoccupations des peuples au centre de vos délibérations. Si vous demandez aux parlementaires quelles sont ces préoccupations, ils vous diront qu'il s'agit de gagner sa vie correctement, de se nourrir et de nourrir sa famille, de vivre décemment et d'avoir les revenus nécessaires pour survivre.

Vous avez beaucoup à gagner en formulant vos recommandations d'une manière qui réponde à ces préoccupations essentielles et qui soit perçue et comprise comme telle. Après tout, pour que vos travaux soient efficaces, vous allez avoir besoin du soutien des parlementaires du monde entier pour instaurer des changements. En fait, il sera absolument essentiel qu'ils comprennent ce que vous essayez d'obtenir, et la manière dont ces mesures vont aider les populations à opter pour la coopération multilatérale et à écarter le protectionnisme et la montée du nationalisme.

Ma seconde observation est liée à la transparence et à l'obligation de rendre compte. Les parlements sont présents dans tous les pays pour être les garants de cette double notion. Pourtant, il est clair que l'une comme l'autre ont fait défaut. Or les mécanismes dont ils sont dotés permettent pourtant aux parlements de demander des comptes aux gouvernements, d'évaluer les politiques publiques, d'adopter le budget, d'examiner les comptes publics, et de poser des questions détaillées sur l'économie et les institutions financières.

Dans de nombreux pays, ces mécanismes ne fonctionnent pas suffisamment bien. Cela peut s'expliquer en partie par le fait que certains parlements jouent mieux leur rôle que d'autres mais aussi peut-être – malgré tous les discours sur la démocratie – par le fait que l'on n'a pas donné au Parlement la place et les moyens qui lui sont nécessaires pour remplir ses fonctions constitutionnelles.

Et il me semble que nombre de parlements ne sont pas consultés par l'Exécutif, les bailleurs de fonds internationaux ou les institutions de prêt sur les politiques de développement. Les stratégies de réduction de la pauvreté ne sont pas soumises à l'examen du Parlement, pas plus que l'aide publique au développement qui, souvent, n'apparaît même pas dans le budget national.

Beaucoup d'entre nous essaient de changer cette situation, et de plus en plus de parlements des pays en développement s'emploient à favoriser l'adhésion des populations aux politiques de développement et de veiller à l'obligation de rendre compte en matière d'aide publique au développement.

Je fais cette observation pour souligner la nécessité d'associer les parlements dans chaque pays à l'examen et à l'élaboration des politiques économiques et financières et aux politiques de développement, et de demander des comptes au Gouvernement sur leur exécution.

On trouve bien d'autres exemples de la manière dont le Parlement peut contribuer utilement à renforcer la transparence et l'obligation de rendre compte. Je vous invite à ne pas perdre de vue ces considérations quand vous élaborerez vos propositions.

Mon troisième point porte sur l'architecture financière internationale. Le débat public actuel porte essentiellement sur la nécessité de réformer cette architecture. Cette idée est sans doute judicieuse, et je suis convaincu que votre commission nous donnera des orientations à ce sujet. Cela dit, les parlementaires familiers de ce terme sont peu nombreux.

Mais au-delà de la sémantique, il y a ce que recouvre ce terme, et nombre de responsables politiques que je rencontre insistent sur deux problèmes : les politiques réelles mises en œuvre par les institutions de Bretton Woods, et le manque de démocratie dans l'élaboration de ces politiques.

Les citoyens sont préoccupés par les orientations publiques et la conditionnalité. Ils veulent être assurés que les orientations publiques qu'on leur demande d'accepter ou qu'on leur impose permettront effectivement de créer des emplois, et qu'elles sont adaptées à leur pays. Il s'agit là, bien sûr, d'une préoccupation très actuelle, puisque les politiques que beaucoup de pays sont invités à mettre en œuvre ne sont pas conçues pour créer de l'emploi.

De même, les parlementaires pensent que les institutions multilatérales, et notamment celles de Bretton Woods, ne sont pas particulièrement démocratiques. Ils souhaitent que ces institutions rendent compte davantage au Parlement, et ils perçoivent les mécanismes de contrôle parlementaire comme étant adaptés à cet objectif. En d'autres termes, le Parlement, l'Exécutif et les institutions de Bretton Woods doivent interagir davantage et de manière plus systématique au niveau national.

Cette interaction doit être complétée par une interaction des parlements et des institutions multilatérales au niveau international. Je ne vous proposerai pas de créer de nouvelles structures internationales à cet effet car il en existe déjà suffisamment. Il faut par contre dire clairement aux institutions de Bretton Woods qu'elles doivent s'ouvrir à davantage de contrôle parlementaire et d'interaction avec les parlements. A ce sujet, je crois que votre rapport pourrait aussi être très utile. Pour sa part, l'UIP est prête à faciliter l'interaction de ces institutions avec les parlements et leur contrôle parlementaire, en se fondant sur l'expérience qu'elle a acquise dans ce domaine précis avec les Nations Unies et l'OMC.

Je conclurai en ajoutant qu'un grand nombre de parlements débattent aujourd'hui de la crise économique. Ils s'engagent et prennent des mesures. A leur demande, l'UIP organise une conférence parlementaire mondiale sur la crise économique à Genève les 7 et 8 mai. Nous attendons la participation des parlementaires de nos 154 parlements membres et d'autres parlements.

Ils débattront de la crise en se tournant vers l'avenir et essaieront, ce faisant, de déterminer les mesures qu'ils peuvent prendre pour y faire face et empêcher qu'elle ne se produise à nouveau. Ils examineront également la manière dont la crise se répercute sur les femmes, les mesures qui s'imposent pour trouver des réponses attentives aux besoins des hommes et des femmes, et la manière dont les femmes peuvent contribuer à résoudre la crise.

Les participants examineront votre rapport et ses recommandations dans la meilleure tradition du débat et du contrôle parlementaires. Je saisis cette occasion pour inviter chacun d'entre vous à participer à cet exercice. Nous attendons avec intérêt cet événement stimulant et constructif, où les parlementaires tireront parti de vos travaux et formuleront, sans aucun doute, d'autres recommandations qui seront soumises à l'examen des Nations Unies lors des débats qui auront lieu plus tard dans l'année.

Par ces quelques mots, je vous souhaite une réunion très productive au Siège de l'UIP. Ce bâtiment porte le nom de Maison des Parlements et, comme eux, symbolise les principes fondamentaux de démocratie, de transparence et d'obligation de rendre compte. J'espère que ce cadre vous inspirera d'autant plus dans vos travaux. Comme tant d'autres gens, nous attendons avec impatience de connaître les résultats de vos travaux que je vous promets de soumettre à l'attention des parlements du monde entier.

Je vous remercie.